

Ambon
Arradon
Arzon
Auray
Baden
Berric
Crac'h
Damgan
Elven
Île-aux-Moines
Île-d'Arz
Larmor-Baden
La Trinité-Surzur
Lauzach
Le Bono
Le Hézo
Le Tour du-Parc
Locmariaquer
Meucon
Monterblanc
Noyal
Plescop
Ploeren
Plougoumelen
Pluneret
Sainte-Anne-d'Auray
Saint-Armel
Saint-Avé
Saint-Gildas de Rhuys
Saint-Nolff
Saint-Philibert
Sarzeau
Séné
Sulniac
Surzur
Theix
Treffléan
Vannes

Syndicat Intercommunal d'Aménagement
du Golfe du Morbihan

> PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL
DU GOLFE DU MORBIHAN



**SYNTHÈSE DES PROSPECTIONS
LOUTRE D'EUROPE
2004/2014**



SYNTHÈSE DES PROSPECTIONS - 2004/2014

Juillet 2014



REMERCIEMENTS :

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ces suivis au cours d'une ou plusieurs années de prospection :

➤ Les prospecteurs bénévoles : Caroline Bellec, Catherine Bouchain, Olivier Chenelle, Agnès Dagorn, Charles Dupé, Olivier Gallois, Antoine Gergaud, Oliver Hay, Guillaume Jan, Hervé Juhel, Manuel Le Coq, Matthieu Le Gal, Régis Le Gal, Yann Le Mentec, Didier Montfort, Joëlle Montreley, Denis Peltier, Laurent Pérignon, David Quinton, Brigitte Ruaux, Bernard Schmit, Alain Texier, Nolwenn Valli, Géraldine Colli, Gwenegan Cueff.

➤ Les prospecteurs des structures partenaires : Matthieu Marquet et Anne Montreley du Parc Naturel Régional de Brière, Lionel Picard et Gérard Sourget de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Pierre Gallène de la Mairie de Pluneret, Emmanuelle Jouet du Grand Bassin de l'Oust, Thomas Le Campion, Laeticia Cloatre, Matthieu Ménage et Franck Simonet du Groupe Mammalogique Breton, Evelyne Mothais et Louis Contal de la DDTM du Morbihan, Anne-Laure Caudal de la Fédération de pêche du Morbihan, Guillaume Panhelleux du Syndicat du bassin versant du Brivet.

➤ Les chargés de mission du SIAGM : David Lédan, Annaëlle Mézac, Camille Simon, Monique Cassé, Thomas Cosson, Jonathan Pothier, Jonathan Gueguen et Vincent Chapuis.

➤ Les stagiaires accueillis au SIAGM : Lise-Chloée Allaire, Charlotte Badouel, Jérôme Gautier, Samuel Loire, Oliver Hay, Margaux Féon, Vincent Godin.



**Syndicat Intercommunal
d'Aménagement
du Golfe du Morbihan**

8, boulevard des îles — CS 50213
56006 Vannes Cedex

Site internet : www.golfe-morbihan.fr
E-mail : siagm@golfe-morbihan.fr

Rédaction et Photographies

David Lédan, Annaëlle Mézac

Cartographie et mise en forme du
document

Annaëlle Mézac

Sommaire

> LA LOUTRE D'EUROPE

- 4 : Statut, description, habitat
- 5 : Comportement, alimentation, reproduction, évolutions des populations
- 6 : Mesures de préservation, répartition

> PROTOCOLES ET SUIVI

10 : Méthode utilisé dans le cadre des prospections du projet de PNR

> PROSPECTION 2004

13 : Synthèse des résultats

> PROSPECTION 2006

15 : Synthèse des résultats

> PROSPECTION 2008

17 : Synthèse des résultats

> PROSPECTION 2010

19 : Synthèse des résultats

> PROSPECTION 2012

21 : Synthèse des résultats

> PROSPECTION 2014

23 : Synthèse des résultats

LA LOUTRE D'EUROPE

> STATUT :

Espèce protégée par l'arrêté du 23 avril 2007 et classée menacée d'extinction par l'arrêté du 9 juillet 1999

Annexes II et IV de la Directive Habitat-Faune-Flore

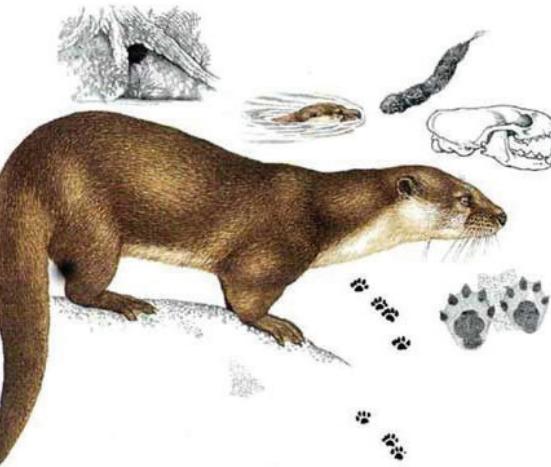
Annexe II de la Convention de Berne

Liste rouge mondiale de l'IUCN (2012) : NT - Quasi menacé

Liste rouge européenne de l'IUCN (2012) : NT - Quasi menacé

Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2009) : LC

- Préoccupation mineure (*Statut ayant dernièrement évolué de «en danger» à «préoccupation mineure»*)



> DESCRIPTION :

La Loutre d'Europe représente, avec le Blaireau d'Europe et le Glouton, un des plus grands mustélidés d'Europe. Sa taille moyenne est de 70 à 90 cm pour le corps et de 30 à 45 cm pour la queue. Le poids moyen varie de 5 à 12 kg. Pour la population du Centre-Ouest atlantique, la longueur moyenne des mâles est de 118,5 cm; celle des femelles est de 104,3 cm. La masse pondérale moyenne est de 8,6 kg pour les mâles et de 6,8 kg pour les femelles. Chez cette espèce, il existe un dimorphisme sexuel bien marqué; les mâles sont plus corpulents que les femelles et ont des caractères faciaux bien typés (crâne plus large, front convexe, lèvre épaisse, rhynarium épais et large...).

Le pelage de la loutre est en général de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres plus claires, sur la gorge, la poitrine et le ventre. De petites marques blanches irrégulières, dont la forme est propre à chaque individu, ornent la lèvre supérieure, le menton et parfois le cou. La fourrure est extrêmement dense.

La forme générale du corps a un aspect fuselé, particulièrement visible pendant la nage, avec un cou large et conique, la tête est aplatie, profilée pour la nage, les membres sont courts et trapus. Les doigts des pattes avant et arrière sont reliés par une palmure large et épaisse : les adaptations physiologiques et morphologiques de la Loutre d'Europe au milieu aquatique lui permettent de maîtriser parfaitement la nage en surface et en plongée. Deux paires de mamelles abdominales sont présentes chez les femelles et les mâles ont la particularité d'avoir un pénis rétractile muni d'un bacculum.

Les laissées appelées épreintes, sont de formes variables et de couleur verdâtre quand elles sont fraîches, de couleur noire quand elles sont sèches. Elles dégagent une odeur de poisson mêlé de miel, très caractéristique. Les traces de pas sur le sol laissent apparaître l'empreinte de 4 doigts, parfois 5, aux pelotes digitales parfaitement ovales, terminées par une griffe courte et obtuse; celle de la palmure est rarement visible.

> HABITAT :

Mammifère particulièrement adapté à la vie aquatique, la Loutre d'Europe fréquente exclusivement les milieux humides des eaux douces, saumâtres ou marines. L'espèce exploite ainsi les rivières, les ruisseaux et les étangs ; ainsi que la frange salée du littoral, les marais, les estuaires et certaines parties maritimes.

Elle fait sa tanière (qu'on appelle une « catiche », de l'ancien français « se catir » = se blottir, se cacher) entre les racines des arbres des berges des cours d'eau ou dans d'autres cavités (cavité rocheuse, tronc creux, terrier d'une autre espèce). La catiche contient souvent une entrée plus ou moins dissimulée au-dessous du niveau d'eau et un conduit d'aération.

>
Loutre d'Europe
Lutra lutra, Linné, 1758

Dourgi/ kazh mor

Classe : Mammalia
Sous-classe : Eutheria
Ordre : Carnivora
Famille : Mustelidae
Sous-famille : Lutrinae
Genre : *Lutra*

> COMPORTEMENT :

La Loutre d'Europe est essentiellement nocturne et elle passe la majeure partie de son activité dans l'eau tant pour se déplacer que pour la recherche de sa nourriture. Durant la journée et en fonction de la tranquillité des sites, elle se repose dans divers gîtes : ripisylves denses, éboulis, souches creuses, caricaies, roselières... .

> ALIMENTATION :

Principalement piscivore, la Loutre d'Europe se nourrit de petits poissons sans spécialisation particulière sur les espèces et elle adapte son régime au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente. Ce super-prédateur, en bout de chaîne alimentaire, complète son régime alimentaire par la consommation de batraciens, d'oiseaux aquatiques, de crustacés, de mollusques et de mammifères aquatiques.

> REPRODUCTION :

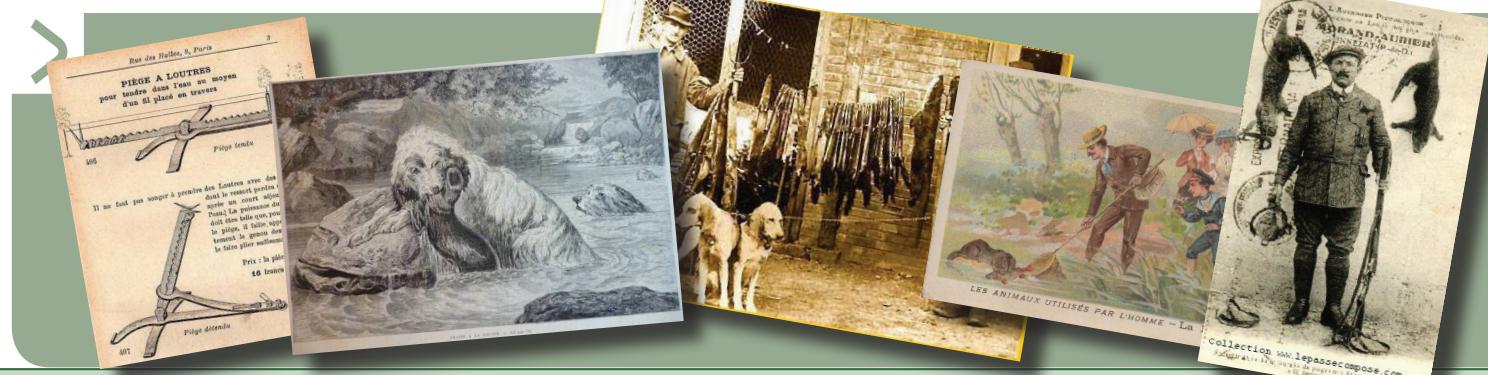
Mammifère solitaire, chaque individu possède un territoire bien défini. Généralement l'espace vital d'un mâle chevauche le territoire de deux, trois voire quatre femelles et les couples ne sont en présence que durant les courtes périodes d'accouplements. Mâtures à 2 ou 3 ans chez les mâles et 3 à 4 ans chez les femelles, il n'existe pas chez la Loutre d'Europe de période de reproduction et les femelles sont fécondables toute l'année. La période des naissances varie donc selon l'abondance des ressources alimentaires et selon les régions et les habitats. Après une gestation d'environ 60 jours, la femelle met bas 2 ou 3 loutrons dans la catiche. Aveugles et nus à la naissance, elle les allaita pendant plusieurs semaines et ils n'effectueront leurs premières sorties qu'au bout de trois mois. Les jeunes seront sevrés quelques semaines plus tard et deviendront autonomes vers l'âge de 10 à 12 mois.

> ÉVOLUTION DES POPULATIONS :

Autrefois chassée pour sa fourrure et longtemps considérée comme un redoutable prédateur de poissons, concurrente directe des pêcheurs, l'espèce a fait l'objet de destructions massives, essentiellement par piégeage.

La pollution des cours d'eau et l'assèchement des zones humides, principalement liées à l'agriculture intensive, ont contribué à son déclin. La position de la loutre en fin de chaîne alimentaire fait d'elle une espèce vulnérable mais également indicatrice de la richesse piscicole et de l'état de santé des milieux aquatiques.

La loutre reste victime du trafic routier et la présence de polluants toxiques dans les eaux constitue actuellement l'une des plus inquiétantes menaces pour l'espèce. Une étude réalisée dans les marais de l'ouest de 1989 à 2001 a permis de relever, sur des cadavres collectés au bord des routes, des concentrations élevées de certains composés métalliques dangereux (cadmium, mercure...) et de biocides hautement toxiques qui ne sont plus rejetés dans la nature depuis plus de dix ans, voire trente ans et comme pour le DDT... .



➤ MESURES DE PRÉServation :

Parmi les mesures susceptibles de favoriser les populations de loutres et le processus de recolonisation, il est impératif de veiller à la non-fragmentation des habitats, au maintien des niveaux d'eau, à la préservation de la qualité des eaux de surface. Pour ce faire, il faut mettre en place des mesures de conservation, de gestion et de restauration des milieux aquatiques et palustres fréquentés par l'espèce et notamment proscrire la destruction des zones humides qui lui sont propices (drainage et assèchement de marais, comblement de milieux palustres, rectification et endiguement de cours d'eau, bétonnage de berges, pollution des eaux de surface...) ; de promouvoir, à la périphérie des zones humides, des modes d'exploitation agricole traditionnels favorisant la prairie naturelle et visant à maintenir les lisières, des haies et des bordures de végétation naturelle ; de favoriser des lieux de refuge le long des cours d'eau, en maintenant les ripisylves peu entretenues et restaurer la végétation naturelle des berges et des rivages.

➤ RÉPARTITION :

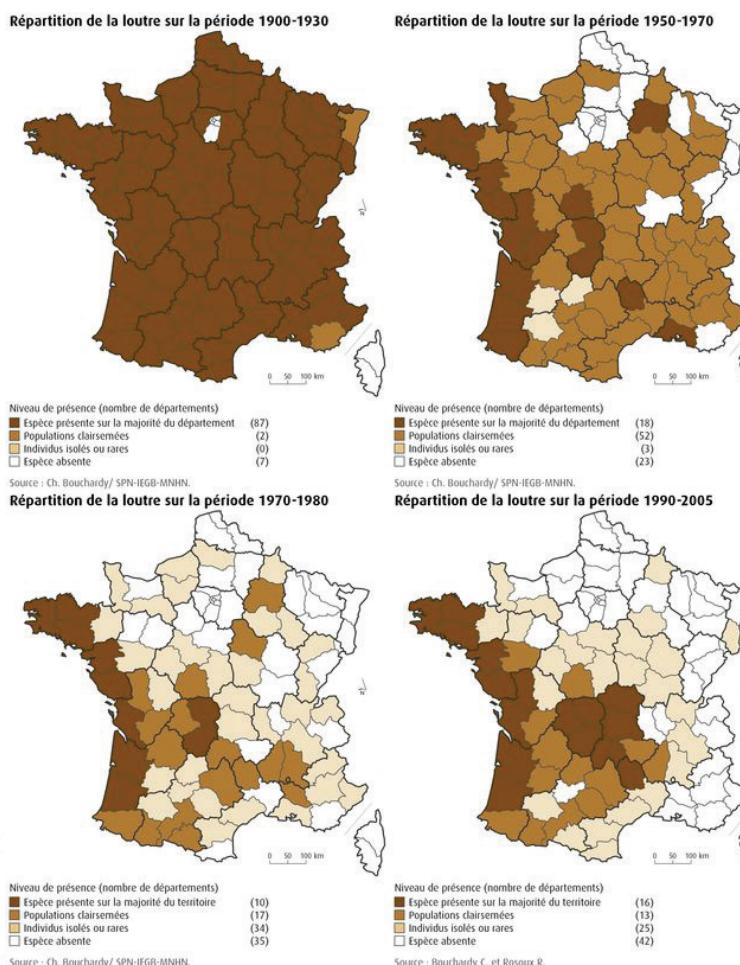
➤ EN EUROPE :

La Loutre d'Europe se rencontre en Europe occidentale. Elle est encore abondante au Portugal, en Albanie, en Irlande et en Écosse, ailleurs elle a considérablement régressé.

➤ EN FRANCE :

Jusqu'en 1850, la Loutre d'Europe est présente sur l'ensemble des départements de France métropolitaine. Un siècle plus tard, elle reste considérée comme commune dans la plupart des milieux aquatiques de France. À partir du milieu du XIX^e siècle, le déclin commence et s'intensifie au cours des quarante années suivantes. Les populations du Nord et de l'Est de la France ont commencé à diminuer dès le début des années 1930. Ce phénomène s'est ensuite élargi au Nord-Pas-de-Calais, à la Lorraine, l'Alsace et l'Île-de-France, ainsi qu'à quelques départements du sud-ouest. Dans les années 80, l'espèce n'était bien représentée que dans 10 départements de la façade atlantique et du Massif central. Quelques populations clairsemées subsistaient toutefois dans 17 autres départements des Pyrénées, de Poitou-Charentes, d'Auvergne et de Rhône-Alpes. A cette période, la loutre a complètement disparu ou est devenue très rare dans toutes les régions situées au nord d'une ligne reliant la Normandie aux Alpes du Sud.

C'est à partir des deux noyaux relictuels de la façade atlantique et du Massif central que les populations de loutre ont commencé leur lente recolonisation, grâce à la mise en place d'une protection légale de l'espèce et la conduite de campagnes de protection. Ces actions ont permis à la loutre de réoccuper spontanément les réseaux hydrographiques dans plusieurs régions de la moitié Sud du pays.



C'est ainsi que les populations de loutre commencent à recoloniser le bassin de la Loire, de la Garonne et du Rhône. Le Nord et l'Est de la France semblent pour l'instant à l'écart de cette recolonisation. Les inventaires récents signalent la présence de la Loutre d'Europe dans 47 départements, bien qu'elle ne semble bien établie que dans 14 d'entre eux

L'effectif de la loutre, estimé à plus de 50 000 individus au début du siècle dernier, serait compris entre 1 000 et 2 000 individus actuellement. Toutefois, la situation de l'espèce s'améliore dans plusieurs régions et la loutre n'est actuellement plus classée comme menacée en France dans la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

► EN BRETAGNE :

La Bretagne n'a pas fait exception à l'évolution nationale et il était devenu rare de croiser la piste d'une loutre au moment de l'interdiction de la chasser et de la piéger en 1972, premier acte de sa préservation.

L'inventaire mené de 1986 à 1989 par les naturalistes bretons va permettre d'établir une première carte de répartition de l'espèce sur les bassins versants bretons. Elle met en évidence l'existence d'un noyau principal de populations établi sur le Blavet, l'Ellé, le Haut Aulne, le Léguer, le Douron et les sources du Trieux, et d'un noyau secondaire allant des cours d'eau tributaires du golfe du Morbihan aux marais de Brière en passant par la basse Vilaine et l'aval de son principal affluent, l'Oust. Elle montre également le maintien de quelques petites populations plus ou moins isolées de ces deux noyaux dans le Pays Bigouden, la presqu'île de Crozon et l'archipel de Molène et la présence de quelques individus erratiques ou isolés dans le nord de l'Ille-et-Vilaine.

Au cours de la décennie 90, elle va recoloniser le Scorff, l'Isole, l'Aulne, la Penzé, les rivières de Morlaix, le Jaudy, le Leff, le Gouët, le Lié, l'Oust et l'Ével. Plus récemment, cette recolonisation s'est poursuivie sur l'Aulne maritime permettant la jonction avec le noyau de Crozon, l'Elorn, l'Odet, l'Aven, l'Aff et l'Urne.

Aujourd'hui, elle est même partie à l'assaut du Pays du Léon à l'ouest et des bassins du Gouessant et de l'Arguenon à l'est, ainsi que du littoral des Côtes-d'Armor. Notons également que cette recolonisation s'est accompagnée du retour de l'espèce dans plusieurs villes et ports de Bretagne. En effet, si elle y trouve gîtes et ressources alimentaires, le milieu urbain peut tout à fait abriter la loutre, comme cela est observé dans d'autres pays d'Europe (Irlande, Grèce...).

Depuis 30 ans - époque à laquelle les populations étaient au plus bas — la loutre a donc recolonisé de nombreuses rivières bretonnes à partir des deux noyaux principaux de populations. Ainsi, la loutre est aujourd'hui présente sur 53 % des bassins versants contre seulement 29 % lors de l'inventaire 1986-1990.

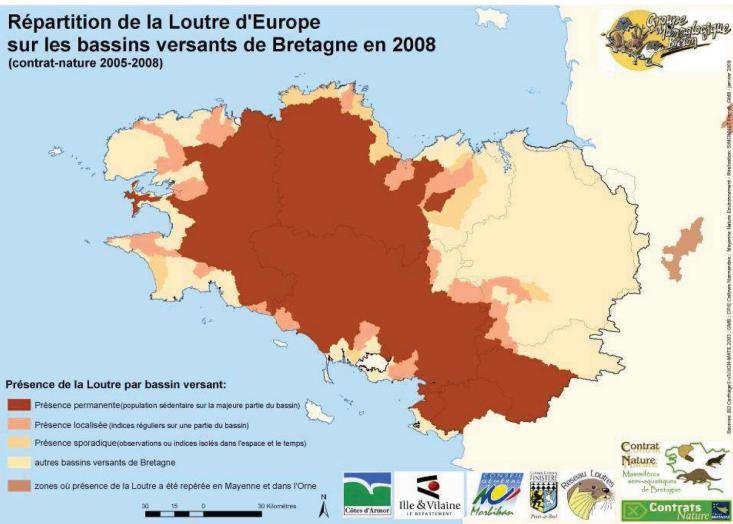
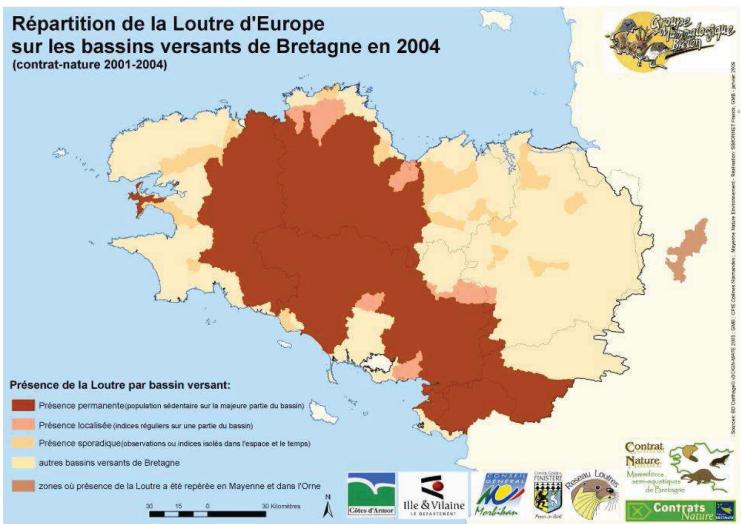
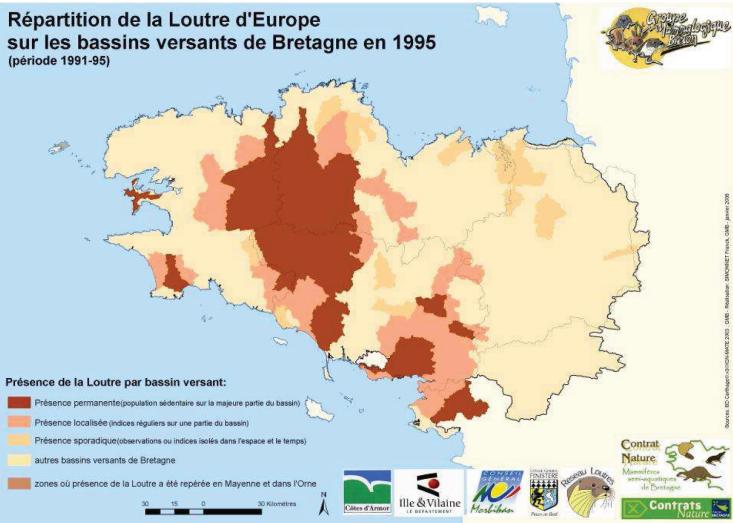
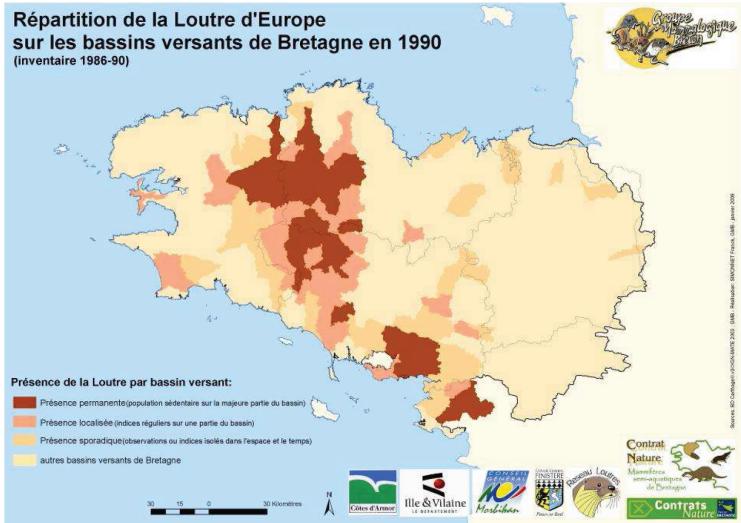
Aujourd'hui, des quatre départements bretons, seul l'Ille-et-Vilaine reste largement inoccupé, l'espèce n'y étant présente qu'à la marge;



Anecdotes

Extrait des Mammifères de la France - enseignement populaire et pratique - A. Bouvier - 1891

«C'est un animal délicat qui aime les bons morceaux et ne se nourrira que de truites et de poissons fins lorsqu'il en aura le choix. Comme le héron de la fable, il ne se contentera de grenouilles que lorsqu'il ne pourra pas faire autrement. Il est très susceptible d'éducation et devrait nous servir à pêcher, comme le chien nous sert à chasser. Les Chinois et divers peuples sauvages ont su le domestiquer à cet usage. En France, on n'y a point encore songé, et ce n'est qu'un nuisible. Il doit donc être détruit impitoyablement...»



Contrat-Nature Mammifères Semi-Aquatiques de Bretagne (2005-2008)
Groupe Mammalogique Breton - Synthèse - février 2009 - 8

SUR LE TERRITOIRE DE PROJET DE PNR :

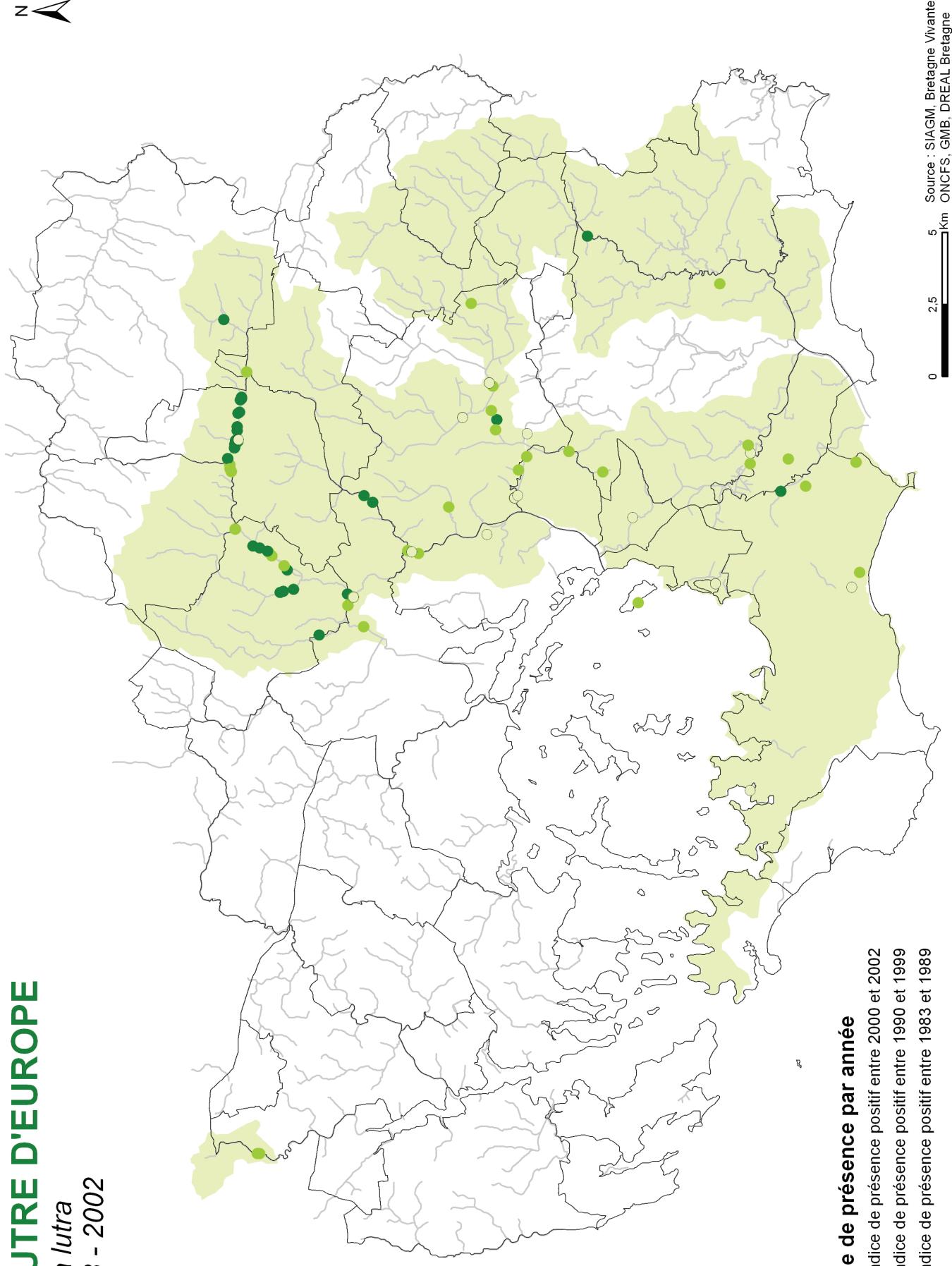
Historiquement, la présence de la Loutre d'Europe était connue dans le périmètre du projet de PNR, sur le ruisseau du Talhouët, le Plessis et l'étang de Noyal, ainsi que sur le Liziec. De plus, elle a été observée sur l'Étier de Caden, ainsi que sur le littoral des communes de Sarzeau et Saint-Armel. Dans les années 90, elle est en plus attestée sur la rivière d'Auray amont, sur le bassin versant de la Rivière de Pénerf (La Drayac, Étier de Caden et de Kerboulico). Sur le reste du territoire, sa présence était mal connue.

En 1998, le SIAGM va mettre en place un premier protocole de suivi de cette espèce, dans un premier temps sur deux bassins versants (Vannes/Saint-Nolff /Saint-Avé/Séné/Plescop et Theix/Noyal/Treffléan). Sur ces 2 bassins, 50 points ont été répertoriés et relevés (épreintes) tous les 2 mois. Puis la prospection a été élargie aux bassins limitrophes, avec un protocole identique et un suivi par relevé d'épreintes : Surzur et Le Bono/Plougoumelen/Pluneret/Ploeren.

Ainsi au début des années 2000, la loutre apparaît localisée sur les cours d'eau de l'Est du Golfe : ruisseau du Talhouët, Le Plessis, Le Liziec, le Bilair et La Drayac ainsi que sur la Rivière d'Auray amont.

LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra
1983 - 2002



PROTOCOLES ET SUIVIS

Sur le territoire du projet de PNR, l'espèce faisait l'objet de suivis réguliers depuis 1996. A partir de 2004, un suivi biennal été mis en place, réalisé sur une période de 3 jours. L'ensemble des sous-bassins versants du Golfe du Morbihan est prospecté.

➤ MÉTHODE UTILISÉ DANS LE CADRE DES PROSPECTIONS DU PROJET DE PNR :

Le protocole de suivi mis en place pour ces prospections reprend la méthode utilisée par le GMB pour l'inventaire breton, adapté du protocole standard UICN (voir en annexe).

➤ CHOIX DES SITES À PROSPECTER :

L'inventaire du projet de PNR est basé sur une analyse des différents cours d'eau du territoire, par bassin versant. Un site de prospection est positionné tous les 5 km de cours d'eau environ, sur des secteurs potentiellement favorables (en utilisant les ponts par exemple) et représentatifs des milieux aquatiques du bassin versant. À partir des prospections de 2006, les sites contrôlés en 2004 sont systématiques prospectés. Des nouveaux sites de prospections sont localement ajoutés ou adaptés en fonction de l'évolution des connaissances ou des milieux naturels.

➤ PROSPECTION DES SITES :

Chaque site est prospecté sur une distance de 600 mètres (300 m en amont et en aval du pont ou 600 m d'un seul côté). Une seule rive est prospectée, sauf quand la largeur du cours d'eau permet une analyse simultanée des deux rives. Les indices de présence observés (tous types d'indices) sont notés. Lorsqu'un indice de présence (épreintes et empreintes exclusivement) a été trouvé, la prospection pour le site est stoppée. En cas d'absence d'indices au bout des 600 mètres, le site est considéré comme négatif. L'absence d'indice doit donc également être notée. La présence d'autres espèces est également répertoriée.

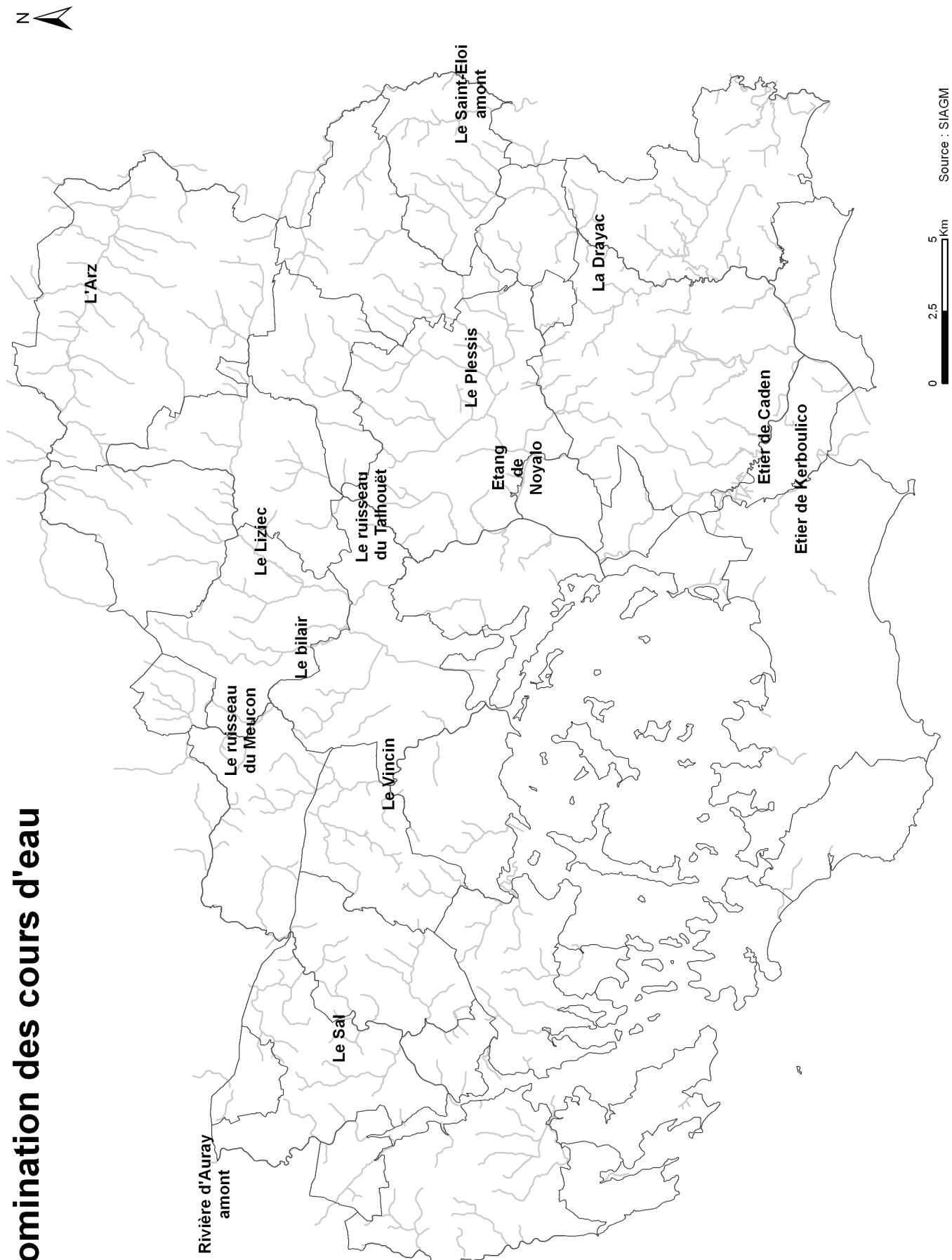
➤ ORGANISATION DES PROSPECTIONS BIENNALES :

Les prospections sont organisées sur 3 jours consécutifs, courant avril ou mai. Différents partenaires sont associés à ces prospections. En fonction du nombre de prospecteurs présents et de leurs connaissances des indices de loutre, des binômes sont établis, et chaque binôme prospecte un secteur donné. Les cartes localisant les sites prospectés (positifs et négatifs) des campagnes précédentes sont fournies à chaque binôme.

➤ DÉNOMINATION DES COURS D'EAU :

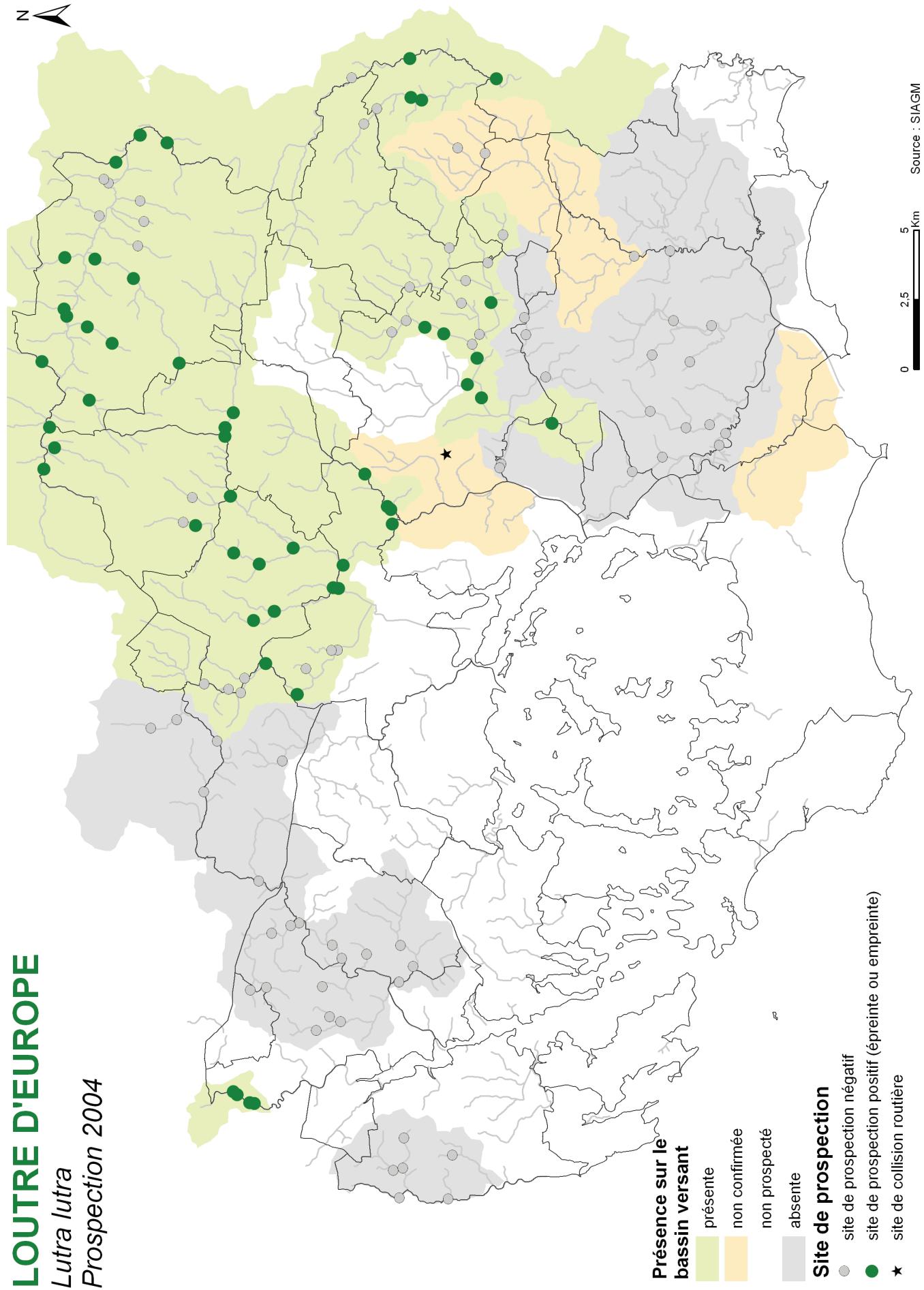
Les cours d'eau du territoire du projet de PNR ont comme caractéristiques de changer de dénomination entre l'amont et l'aval, généralement lorsqu'ils changent de territoire communal. À titre d'exemple, le cours d'eau dénommé Liziec dans cette synthèse a d'amont en aval, les dénominations suivantes : ruisseau de Caradec, puis ruisseau du Condat, puis ruisseau de Gornay et enfin ruisseau du Liziec. Ainsi la carte ci-contre localise les dénominations génériques utilisées dans cette synthèse.

Dénomination des cours d'eau



LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra
Prospection 2004



PROSPECTION 2004

Date des prospections : du 09/04/04 au 11/04/04

➤ PROSPECTEURS :

Olivier Chenelle, Charles Dupé, David Lédan (SIAGM),
Matthieu Le Gal, Régis Le Gal, Annaëlle Mézac (SIAGM),
David Quinton, Brigitte Ruaux, Alain Texier, Nolwenn Valli.

Présence attestée sur les cours d'eau suivant :

La Rivière d'Auray amont,
Le Ruisseau de Meucon,
Le Liziec,
Le Bilair,
Le Ruisseau du Talhouët,
L'Arz,
L'Étang de Noyal,
Le Plessis,
Le Saint Eloi amont.

125 points de contrôle

Contrôle positif : 50 points (48 sites avec épreintes et 2 sites d'empreintes)

Contrôle négatif : 75 points

1 site de collision

Présence attestée sur les communes suivantes :

Berric,
Elven,
Monterblanc,
Noyal,
Plescop,
Pluneret,
Saint-Avé,
Saint-Nolff,
Theix,
Vannes.

➤ SYNTHÈSE DES RÉSULTATS :

La mise en place de ce protocole généralisé à l'ensemble du territoire a permis d'acquérir une meilleure connaissance de la répartition de la Loutre d'Europe sur le territoire du projet de PNR.

Une majeure partie des cours d'eau historiquement connus est confirmée : ruisseau du Talhouët, Le Plessis, Etang de Noyal, Le Liziec, le Bilair et le ruisseau du Meucon ainsi que la Rivière d'Auray amont.

Les prospections révèlent une présence très importante sur l'Arz et ses affluents : sans être une nouveauté, puisque historiquement connus pour accueillir l'espèce, ces secteurs avaient jusqu'en 2004 peu fait l'objet de prospections.

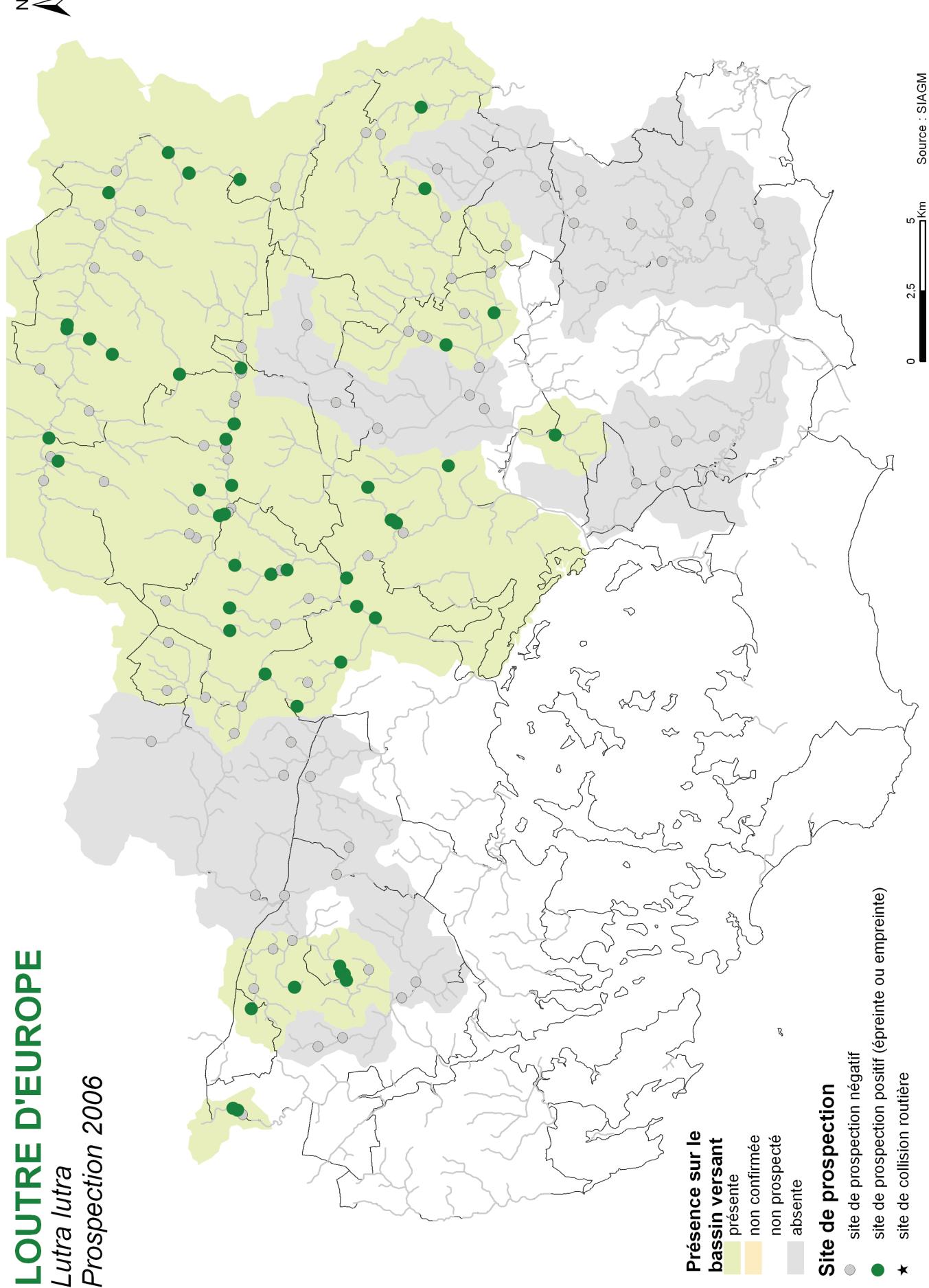
La nouveauté vient du Saint Eloi amont, sur lequel il n'y avait pas de données historiques à notre connaissance.

Les prospections réalisées sur les cours d'eau du bassin versant de la Rivière de Pénerf (La Drayac, Étier de Caden) n'ont pas permis de confirmer sa présence en 2004 : ces secteurs présentant peu d'éléments naturels propices au marquage (cailloux, troncs d'arbre), la découverte d'indices de présence n'est pas aisée.

Aucun indice de présence n'a été trouvé sur les ruisseaux affluents du Sal ou du Vincin, ni sur les petits ruisseaux peu propices sur la commune de Crac'h.

LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra
Prospection 2006



PROSPECTION 2006

Date des prospections : du 04/04/06 au 27/04/06

➤ PROSPECTEURS :

Jérôme Gautier, David Lédan (SIAGM).

133 points de contrôle

Contrôle positif : 46 points (46 sites avec épreintes)

Contrôle négatif : 87 points

2 sites de collision

Présence attestée sur les cours d'eau suivant :

La Rivière d'Auray amont,
Le Sal,
Le Ruisseau de Meucon,
Le Liziec,
Le Bilair,
Le Ruisseau du Talhouët,
L'Arz,
L'Étang de Noyal,
Le Plessis,
Le Saint Eloi amont.

Présence attestée sur les communes suivantes :

Berric,
Elven,
Monterblanc,
Noyal,
Plescop,
Plougoumelen,
Pluneret,
Sainte-Anne-d'Auray,
Saint-Avé,
Saint-Nolff,
Theix,
Vannes.

➤ SYNTHESE DES RESULTATS :

En 2006, la prospection a été différente, puisque le SIAGM a accueilli pendant 1 mois, un stagiaire de BTS GPN.

La Loutre d'Europe a été contrôlée positivement sur l'ensemble des cours d'eau connus suite à la prospection de 2004.

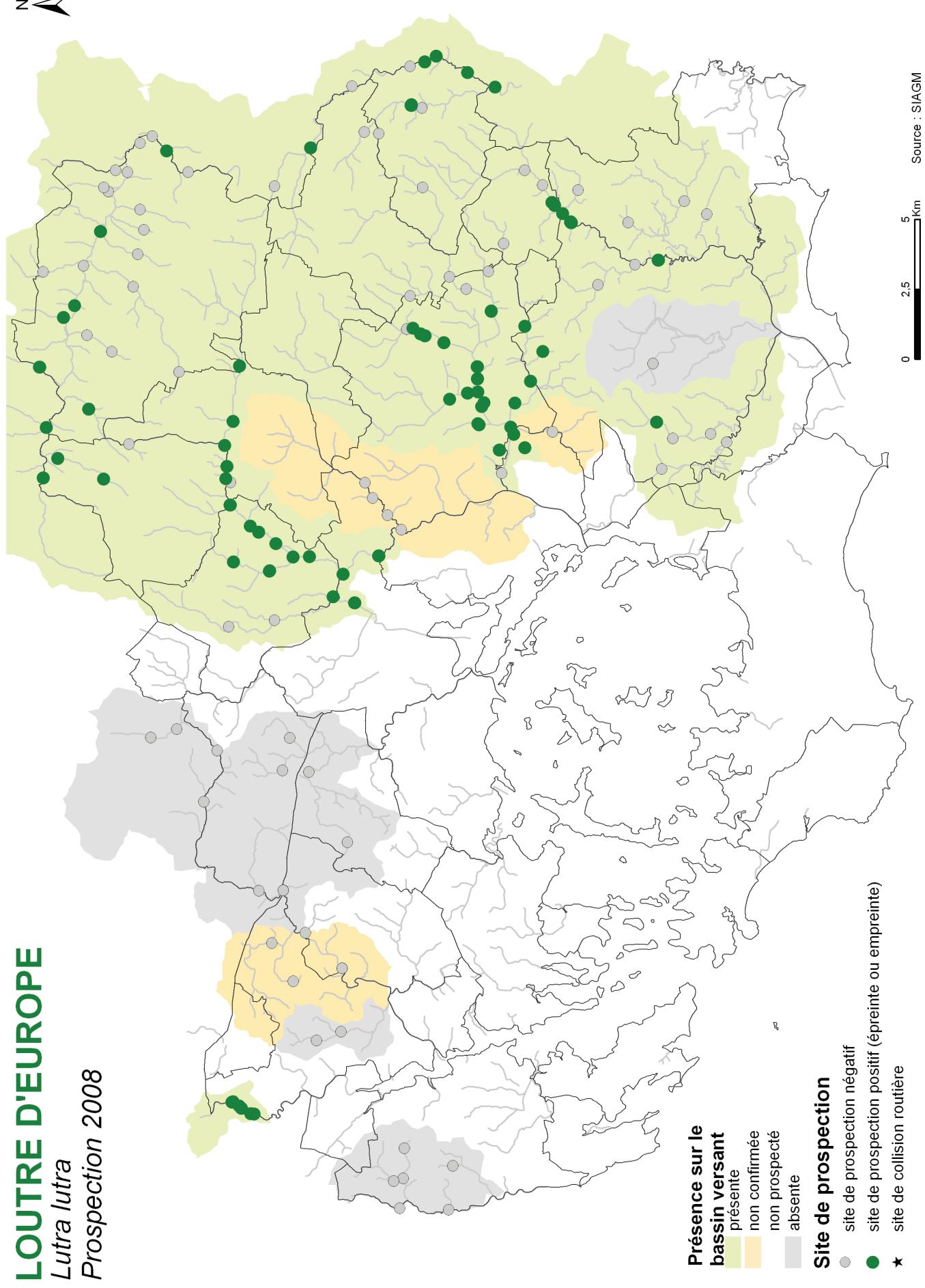
La nouveauté vient du Sal, sur lequel il n'y avait pas de données historiques. Ce cours d'eau avait été prospecté régulièrement depuis quelques années, suite à la découverte d'épreinte sur la rivière d'Auray amont, mais n'avait pas donné lieu jusqu'en 2006 à des contrôles positifs.

Les prospections réalisées sur les cours d'eau du bassin versant de la Rivière de Pénerf (La Drayac, Étier de Caden) n'ont pas permis de confirmer sa présence en 2006 : ces secteurs présentant peu d'éléments naturels propices au marquage (cailloux, troncs d'arbre), la découverte d'indices de présence n'est pas aisée.

Aucun indice de présence n'a été trouvé sur les ruisseaux affluents du Vincin. Les petits ruisseaux de la commune de Crac'h n'ont pas été prospectés en 2006 : en effet ces russelets sont peu propices à la présence de la Loutre d'Europe, et une prospection tous les 4 ans apparaît suffisante.

LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra
Prospection 2008



PROSPECTION 2008

Date des prospections : du 08/05/08 au 10/05/08

☒ LES PROSPECTEURS :

Lise-Chloé Allaire, Catherine Bouchain, Olivier Chenelle, Oliver Hay, David Lédan (SIAGM), Manuel Le Coq, Matthieu Marquet (PNRB), Annaëlle Mézac (SIAGM), Anne Montreley (PNRB), Joëlle Montreley, Lionel Picard (ONCFS), Bernard Schmit, Gérard Sourget (ONCFS).

Présence attestée sur les cours d'eau suivants :

La Rivière d'Auray amont,
Le Liziec,
Le Bilair,
Le Ruisseau du Talhouët,
L'Arz,
L'Étang de Noyal,
Le Plessis,
Le Saint Eloi amont,
La Drayac,
L'Étier de Caden.

129 points de contrôle

Contrôle positif : 47 points (47 sites avec épreintes)

Contrôle négatif : 82 points

1 site de collision

Présence attestée sur les communes suivantes :

Ambon,
Berric,
Elven,
Lauzach,
Monterblanc,
Noyal,
Pluneret,
Saint-Avé,
Saint-Nolff,
Sulniac,
Surzur,
Theix,
Vannes.

➤ SYNTHÈSE DES RÉSULTATS :

En 2008, la Loutre d'Europe a été contrôlée sur l'ensemble des cours d'eau connus suite à la prospection de 2004, mais n'a pas été contrôlée sur Le Sal (découverte dans ce secteur en 2006).

La nouveauté vient du bassin versant de la Rivière de Pénerf où la Loutre d'Europe était historiquement connue, mais n'avait pas fait l'objet de contrôle récent. Des secteurs de marquages ont été trouvés sur la Drayac, ainsi qu'en amont de l'Étier de Caden.

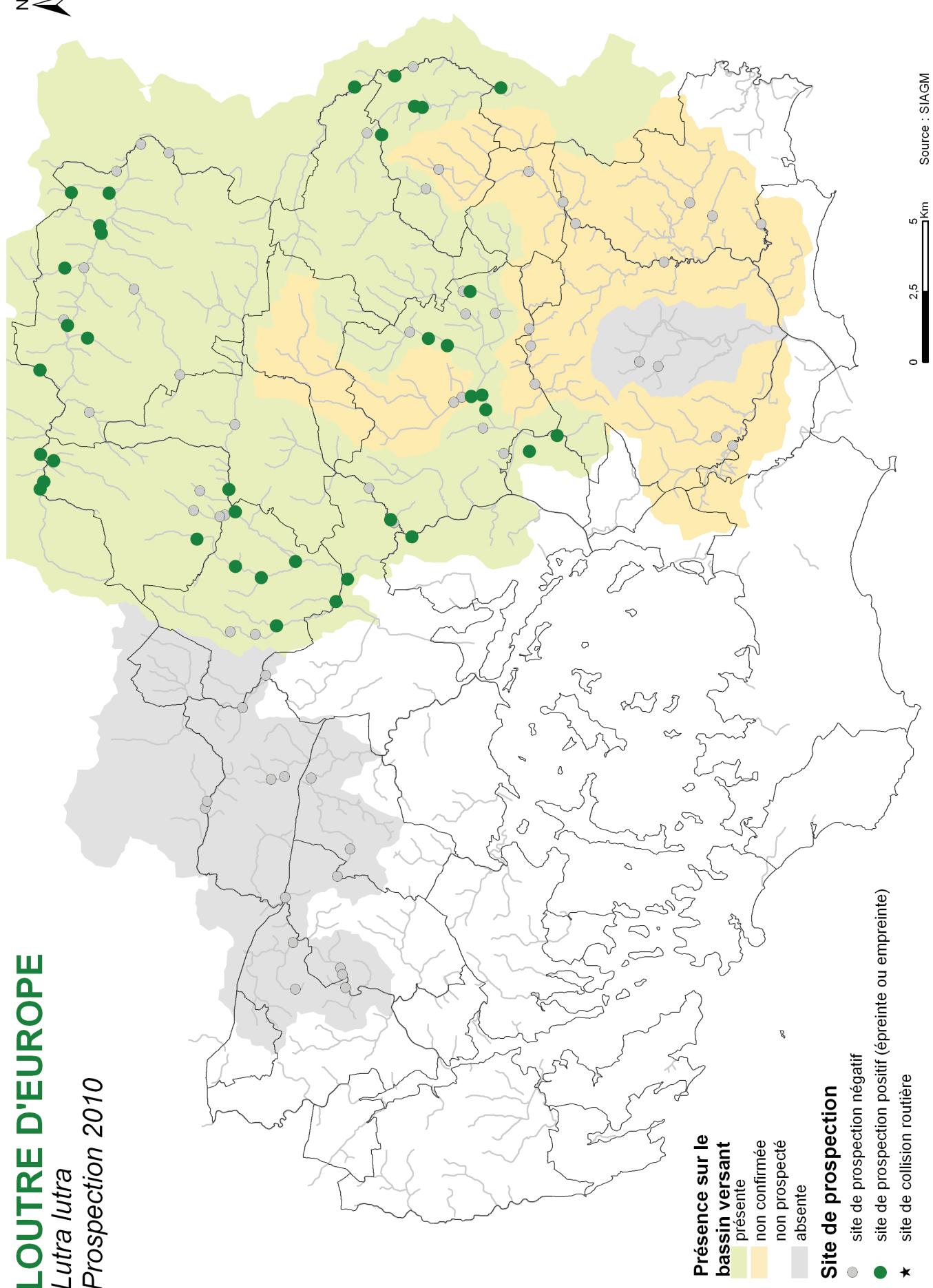
Sur le Saint-Eloi, un nouveau site de marquage positif par épreinte a été trouvé en amont des sites précédents, sur la commune de Sulniac.

Aucun indice de présence n'a été trouvé sur les ruisseaux affluents du Vincin ainsi que sur les petits ruisseaux de la commune de Crac'h.

Il est à noter que les sites de contrôle du ruisseau du Meucon n'ont pas été prospectés en 2008.

LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra
Prospection 2010



PROSPECTION 2010

Date des prospections : du 16/04/10 au 17/04/10

☒ LES PROSPECTEURS :

Charlotte Badouel (SIAGM), Caroline Bellec, Olivier Chenelle, Agnès Dagorn, Pierre Gallène (Mairie de Pluneret), Antoine Gergaud (GMB), Jonathan Gueguen (SIAGM), Emmanuelle Jouet (GBO), Hervé Juhel, Thomas Le Campion (GMB), David Lédan (SIAGM), Yann Le Mentec, Mathieu Marquet (PNRB), Didier Montfort, Annaëlle Mézac (SIAGM), Denis Peltier.

Présence attestée sur les cours d'eau suivants :

Le Bilair,
Le Liziec,
Le Ruisseau du Talhouët,
L'Arz,
L'Étang de Noyal,
Le Plessis,
Le Saint Eloi amont.

94 points de contrôle

Contrôle positif : 36 points (36 sites avec épreintes)

Contrôle négatif : 58 points

Présence attestée sur les communes suivantes :

Berric,
Elven,
Monterblanc,
Noyal,
Saint-Avé,
Saint-Nolff,
Sulniac,
Theix,
Vannes.

☒ SYNTHESE DES RESULTATS :

En 2010, les conditions de prospection n'ont pas été optimum, la pluviométrie ayant été importante les jours précédents. Néanmoins, la Loutre d'Europe a été contrôlée sur les cours d'eau suivants : le Bilair, Le Liziec, le ruisseau du Talhouët, l'Arz, le Plessis ainsi que le Saint Eloi amont. Les indices ont été moins importants que les années précédentes sur le Liziec et le Plessis.

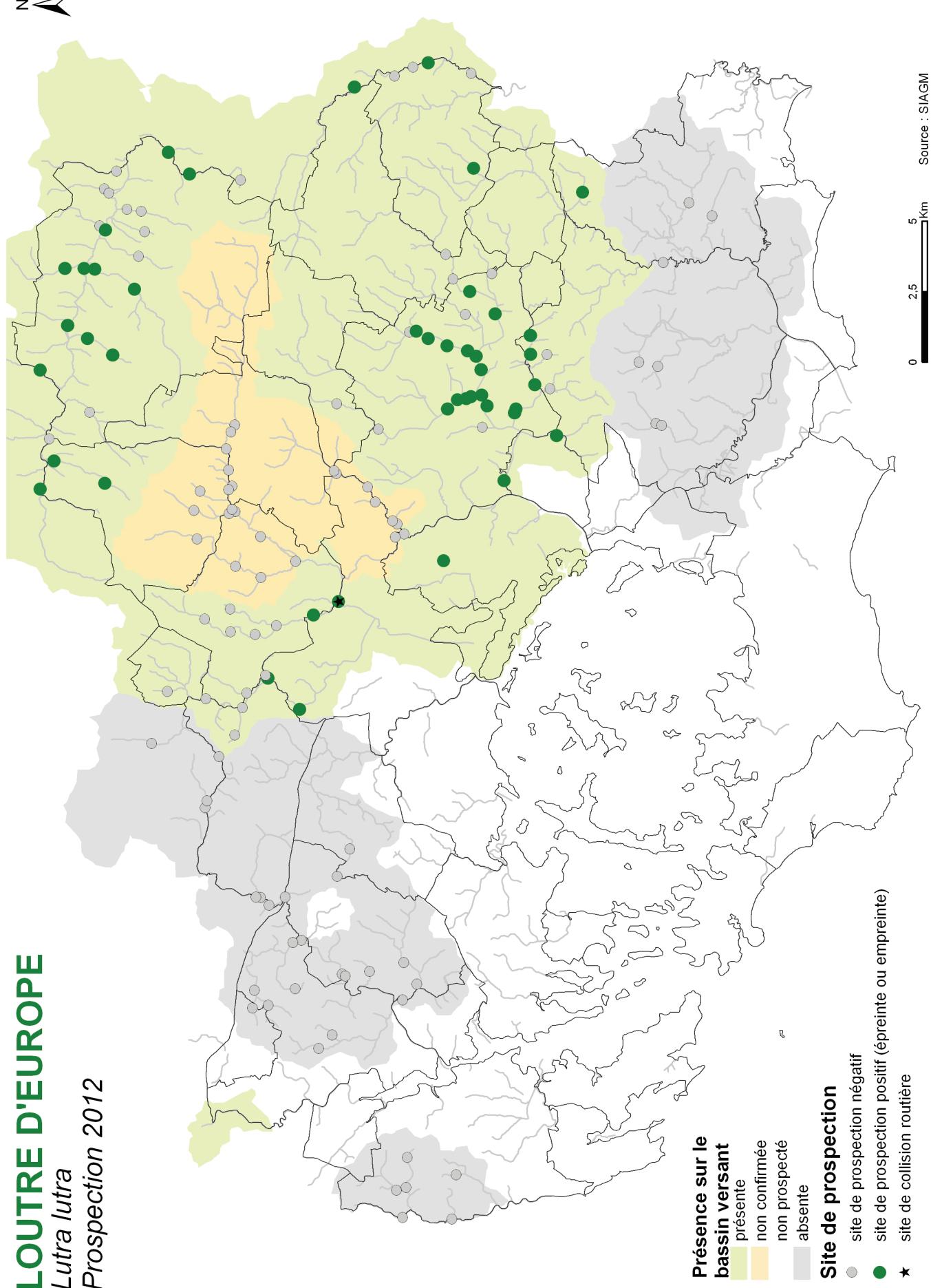
Aucun indice de présence n'a été trouvé sur le ruisseau du Meucon, la Drayac, l'Étier de Caden et le Sal alors que des indices de présences avaient été trouvés lors des prospections précédentes.

Toujours aucun indice de trouvé sur les ruisseaux affluents du Vincin. Les petits ruisseaux de la commune de Crac'h n'ont pas été prospectés en 2010.

Il est à noter que les sites de contrôle de la rivière d'Auray amont n'ont pas été prospectés en 2010.

LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra
Prospection 2012



PROSPECTION 2012

Date des prospections : du 19/04/12 au 21/04/12

➤ LES PROSPECTEURS :

Laeticia Cloatre (GMB), Olivier Gallois, Jonathan Guégen (SIAGM), Olivier Hay, Guillaume Jan, David Lédan (SIAGM), Mathieu Le Gal, Samuël Loire (SIAGM), Annaëlle Mézac (SIAGM), Laurent Pérignon, Lionel Picard (ONCFS), Franck Simmonet (GMB), Camille Simon (SIAGM).

Présence attestée sur les cours d'eau suivants :

La Rivière d'Auray amont,
La Rivière de Meucon,
L'Arz,
L'Etang de Noyal,
Le Plessis,
Le Saint Eloi amont,
La Rivière de Penerf (la Drayac).

135 points de contrôle

Contrôle positif : 39 points (37 sites avec épreintes et 2 sites d'empreintes)

Contrôle négatif : 96 points

1 site de collision

Présence attestée sur les communes suivantes :

Ambon,
Berric,
Elven,
Monterblanc,
Noyal,
Plescop,
Pluneret,
Saint-Avé,
Séné,
Sulniac,
Surzur,
Theix,
Vannes.

➤ SYNTHÈSE DES RÉSULTATS :

De nouveau, en 2012, les conditions de prospection n'ont pas été optimum. La pluviométrie ayant été importante les jours précédents, il a été constaté sur certains cours d'eau, des traces témoignant d'une monté importante du niveau d'eau.

Néanmoins, la Loutre d'Europe a été contrôlée sur les cours d'eau suivant : la rivière d'Auray amont, le Bilair, le ruisseau du Meucon, l'Arz, le Plessis ainsi que le Saint Eloi amont. Un indice a été redécouvert pour la première fois depuis plus de 10 ans, en aval du pont de Noyal.

Aucun indice n'a été trouvé sur le Liziec pour la première année depuis les prospections de 2004.

Aucun indice de présence n'a été trouvé sur le ruisseau du Talhouët, la Drayac, l'Étier de Caden et le Sal alors que des indices de présences avaient été trouvé lors des prospections précédentes.

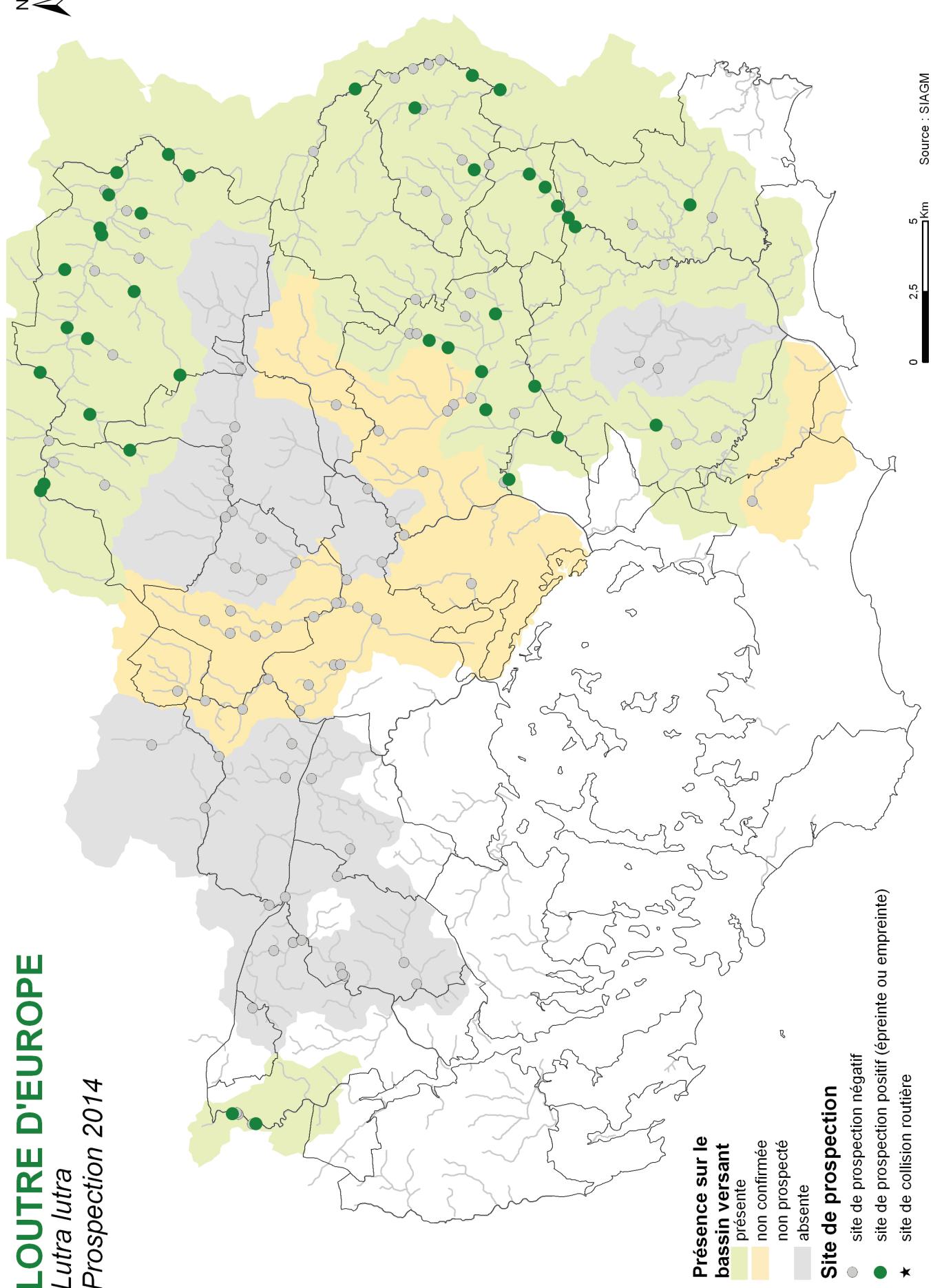
Toujours aucun indice de trouvé sur les ruisseaux affluents du Vincin ainsi que sur les petits ruisseaux de la commune de Crac'h.

Il est à noter que les sites de contrôle de la rivière d'Auray amont ne figurent pas sur la cartographie : ils ont été contrôlés positivement en 2012, mais la feuille de terrain n'a pas été transmise.

En juin 2012, lors d'une visite des travaux de restauration de petits affluents de la Drayac (le Tremeret et le Grabeto) des épreintes toutes fraîches ont été trouvées sur ces petits ruisseaux.

LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra
Prospection 2014



PROSPECTION 2014

Date des prospections : du 15/05/14 au 17/05/12

☒ LES PROSPECTEURS :

Evelyne Mothais (DDTM56), Anne-Laure Caudal (Fédération de pêche 56), David Lédan (SIAGM), Annaëlle Mézac (SIAGM), Laurent Pérignon (CG56), Camille Simon (SIAGM), Thomas Cosson (SIAGM), Jonathan Pothier (SIAGM), Margaux Féon (SIAGM), Vincent Chapuis (SIAGM), Vincent Godin (SIAGM), Géraldine Colli, Guillaume Panhelleux (Syndicat du bassin versant du Brivet), Louis Contal (DDTM56) et Gwenegan Cueff.

Présence attestée sur les cours d'eau suivants :

La Rivière d'Auray amont,
L'Arz,
Le Plessis,
L'Étang de Noyal,
Le Saint Eloi amont.
La Rivière de Penerf (la Drayac),
L'Etier de Caden.

139 points de contrôle

Contrôle positif : 39 points (38 sites avec épreintes et 1 site d'empreintes)

Contrôle négatif : 100 points

Présence attestée sur les communes suivantes :

Ambon,
Berric,
Elven,
Lauzach,
Monterblanc,
Noyal,
Pluneret,
Sulniac,
Surzur,
Theix.

> SYNTHÈSE DES RÉSULTATS :

La prospection de 2014 s'est déroulée dans des conditions globalement favorables. Les niveaux d'eau constatés dans les cours d'eau en mai 2014 étaient supérieurs à ceux de la prospection d'avril 2012.

Les indices de présence sont stables et constants depuis 2004 sur la rivière d'Auray amont, l'Arz, le Plessis et le Saint-Eloi amont.

Sur la Drayac et sur la partie plus estuarienne de la Rivière de Pénerf, les indices de présence ont été plus abondants que lors des prospections précédentes. La restauration de nombreuses portions de cours d'eau dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques a développé des sites favorables au marquage, facilitant ainsi la recherche des épreintes. En 2013, des épreintes avaient été trouvées sur l'Etier de Sarzeau (site de Quintin), mais n'ont pas été retrouvées en 2014. Dans ce secteur, une collision routière a été relevée à Balanfournis (Le Tour-de-Parc) en septembre 2013 par l'ONCFS.

Plus questionnant, l'absence d'indice de présence se confirme en 2014 sur le Liziec, rivière historiquement fréquentée par la Loutre d'Europe (indices attestés depuis les années 80) ainsi que sur le ruisseau du Talhouët. Contrairement à 2012, sa présence n'est pas confirmée sur les secteurs aval du Liziec à savoir sur les communes de Saint-Avé et Vannes. Il est à noter que des indices de présence ont été relevés sur deux sites en février et mars 2013 par le Groupe Mammalogique Breton, sur cette partie aval. De même, sa présence n'est pas confirmée en 2014 sur les bassins versants connexes à celui du Liziec, à savoir le Bilair et le ruisseau du Meucon.

Cette absence d'indice sur 34 sites prospectés pose la question d'une disparition possible de la Loutre d'Europe sur ces cours d'eau. Au vu des résultats sur les secteurs du Liziec, du Bilair, du ruisseau du Meucon et du ruisseau du Talhouët, il est envisagé de mettre en place une prospection spécifique à partir de septembre 2014, avec une fréquence au minimum mensuelle. L'objectif étant de confirmer ou d'inflammer l'hypothèse d'une disparition de la Loutre d'Europe sur ces cours d'eau.

> Vous pouvez nous contacter :

> En venant nous voir

8 boulevard des Iles à Vannes
(bâtiment du CEGEAM, au 1er étage,
dans l'enceinte de la Chambre des Métiers)

> En appelant le

02 97 62 03 03

> Par mail

siagm@golfe-morbihan.fr

www.golfe-morbihan.fr



Projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan

8, boulevard des Iles - CS50213 - 56006 Vannes cedex

Tél. 02 97 62 03 03 - siagm@golfe-morbihan.fr

